

VOLUME 2 No 7

14 décembre 1981

le PIERRE - BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION.

VAL-BRILLANT.

JOYEUX NOËL

BONNE

ET

HEUREUSE

ANNÉE



L'équipe du Journal

page deux

***** UN SERVICE A NOUS, POUR NOUS *****

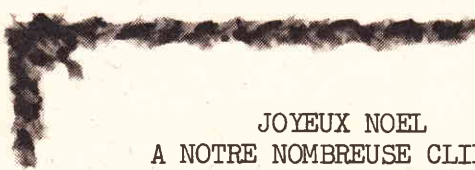
Le 15 octobre dernier marquait l'ouverture du C.L.S.C. de la Vallée, secteur Sayabec. Le C.L.S.C. axe surtout ses interventions sur les soins préventifs. Une bonne santé chez nos concitoyens, voilà qui résume bien l'objectif principal du C.L.S.C..

Dans ce but, plusieurs services sont actuellement donnés: les services de soins à domicile, d'auxiliaires familiales; depuis le début novembre nous offrons des cliniques de prélèvements au C.L.S.C., a tous les mardis. Nous continuons à offrir les cliniques de vaccination infantile et, pour les futures mamans, nous offrons des rencontres pré-natales. De plus, il convient de souligner également les services de prévention et dépistage qui sont donnés dans nos écoles. A ce sujet, une infirmière visite régulièrement les étudiants de la polyvalente et des écoles élémentaires du secteur.

Enfin, madame Suzanne Cousineau, agent d'information-référence est à votre service au C.L.S.C. de Sayabec les lundis et mardis afin de répondre à vos besoins de support, de conseils ou d'informations pour vous aider à clarifier une situation et la résoudre.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec votre C.L.S.C. à Sayabec au numéro de téléphone: 536-5404.

C.L.S.C. de la Vallée,
Sayabec.



JOYEUX NOEL
A NOTRE NOMBREUSE CLIENTELE
AINSI QU'UNE
PROSPERE ANNEE.

LA DIRECTION
BAR DU LAC.
RUE 132 VAL-BRILLANT



LE PIERRE-BRILLANT

Publication:
JOURNAL DE VAL-BRILLANT
9A St-Pierre Ouest
Val-Brillant

Rédacteur

Marcel Auclair

Adjoint

Gabriel Auclair

Rédaction

Nicole Beaulieu

Jeannine Caron

Gilberte C. Lévesque

Monique Picard

Yolande Perron

Françoise Turcotte

Photographie

Elisabeth Lévesque

Collaboration

Spéciale

Alain Castonguay

Noel Caron

Jacques D'Astous

Michelle Lauzier

Gérard Morin

Yvonne Nicol

Richard Sirois

Supplément

Christine Picard

les professeurs et

élèves de l'école de

Val-Brillant

Production

Lucien Bélanger

Irène Lebel

Maryse Nicol

Graphiste

Diane Coté

Distribution

Gilberte C. Lévesque

Denise Turcotte

Françoise Turcotte

742-3831

Valère Turcotte

Impression

Impressions des

Associés

212 Dathédrale

Rimouski

Tirage 700 copies

Abonnement: 5,00\$

Dépot légal: Québec

4e trimestre 1981

Dépot légal: Canada



on bouge ...

REMERCIEMENT: Souscription Eglise de Val-Brillant

BONSOIR A CHACUN DE VOUS ANCIENS ET ACTUELS PAROISSIENS

Ce soir nous venons clore une activité paroissiale dont le conseil de fabrique était le grand responsable qui consistait en la réparation de l'extérieur de l'église soit les joints de la pierre et la pose de vitres aux endroits où elles étaient cassées et la peinture extérieure de toutes les fenêtres.

Etant donné que nous n'avons pas tellement informé le public au cours de l'été, je crois qu'il est sage de notre part d'informer les gens. Depuis quelques années l'on constatait que les joints de la pierre se détérioraient de plus en plus chaque année du fait, l'envergure la grosseur de l'église ce n'était pas une mince tâche. Faisant parti du Conseil Pastoral Diocésain à venir jusqu'à septembre dernier, j'avais l'occasion de rencontrer Mgr l'Archevêque Gilles Ouellet à tous les deux mois, il me parlait de notre église, de la réparation aux joints de la pierre, message qui fut transmis par nos curés antérieurs à celui-ci, allant jusqu'à me dire qu'il avait eu de la difficulté à nous trouver un curé pour remplacer M. Jean-Marie Beaulieu en raison desdits travaux que nécessitaient notre église et de notre faible population.

Hé bien! en avril dernier, le conseil de la fabrique démarre, l'on demande un estimé des réparations à effectuer à trois entrepreneurs en maçonnerie; en même temps l'on organise une souscription volontaire, ou une journée donnée, tous les foyers de la paroisse seront invités.

Nous avons pris la décision de demander un estimé en deux, c'est-à-dire la partie avant, la basse des clochers, partie la plus détériorée, une seconde pour le reste bien

que l'on savait très bien que le côté ouest nécessitait que très peu de réparation.

En mai, les estimés reçus, une réunion publique des paroissiens est tenue après la messe, ceux-ci se montrent favorables aux réparations les plus urgentes soient la partie avant de la basse des clochers. Lundi matin, à neuf heures, Renaud Aubut et moi-même sommes rendus au presbytère dans le but de tenir une réunion de marguilliers le plus vite possible pour retenir les services de M. Hervé St-Amand le plus bas missionnaire en passant je me permets de vous dire que l'on avait estimé d'un entrepreneur au montant de \$100,000.00.

La souscription au niveau local tenue l'on constata que nous avons recueilli la jolie somme de \$22,174.25; entre-temps l'on décida de demander une participation au niveau des anciens paroissiens de Val-Brillant, sur un envoi de 120 lettres, une quarantaine ont répondu positivement à notre demande pour un montant de \$5,365.00, ce qui fait une souscription globale de \$27,539.25.

Voici en détail les réparations:

Nous avons payé à M. St-Amand \$24,126.00 ce qui comprend la réparation des joints de l'église, le service de ses échafauds pour réparer et peindre les fenêtres, refaire aussi la tête de la cheminée du presbytère ainsi que le haut de certains châssis et les joints à la brique.

Ensuite, \$3,627.00 pour les fenêtres; il y eut 18 gallons de peinture employés, 223 cartouches de mono pour calfeutrer les fenêtres, échange de plusieurs vitres cassées, de certaines moulures de bois, ren-

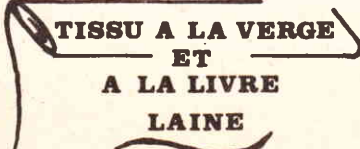
(suite page 4)

Entreprise Benoit D'Amour enr.
- Entrepreneur Artisan



- Menuiserie générale
- Ebénisterie
- Pose de céramique
87 rue ST-PIERRE
VAL-BRILLANT 742-3883

Mme Armand D'Amours



TISSU A LA VERGE
ET
A LA LIVRE
LAINE
VAL-BRILLANT 742-3561

Dépositaire



**Hitachi
Toshiba
Rca
Sansui
Radio Shack
Disque & cassette**

ADRIEN VIENS
39 BOUL. ST-BENOIT
AMQUI
Tél: 629-4414-13

editorial

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE VAL-BRILLANT

Suite à l'article paru dans le Pierre Brillant de juin, sous l'appellation "Informations sur la préparation d'une bibliothèque municipale" demandé par le Comité d'Ecole, nous vous informons que la bibliothèque entrera en fonction le 11 janvier 1982.

Voici la liste des membres du comité:

Yvonne Nicole, responsable
Michelle Lauzier, responsable
Madeleine Levesque
Marielle Lavoie
Anne-Marie Tremblay
Rita Lauzier

Juliette Lauzier
Estelle Turgeon
Micheline L. Beaulieu
Diane Michaud
Marie-Rose Michaud
Marguerite Aubut

Avec l'arrivée des livres, le 11 janvier tous les membres seront à l'école, dans l'ancienne cafétéria, local que nous avons eu gratuitement de la Commission Scolaire, par l'entremise de notre très dévoué directeur. Cette journée servira au classement de notre bibliothèque avec l'aide de Jean-Pierre Caron, responsable de la B.C.P. (Bibliothèque Centrale de Prêt).

La date pour l'ouverture officielle sera annoncée par les médias suivants: T.V. Communautaire, le poste de radio C.F.V.M., l'Avant-Poste, le feuillet paroissial.

Pour avoir de plus amples informations sur les services que peut vous offrir la bibliothèque, vous êtes tous invités à venir nous rencontrer, les membres se feront un plaisir de vous recevoir, et voici entre autres certains services: livres à gros caractères pour personnes âgées, service de livres sur demande, jeux récréatifs pour enfants, etc. avec toutes ces données nous espérons répondre aux besoins de toute la population.

Le Comité de la Bibliothèque.

(suite de la page 4)

REMERCIEMENT

forcissement de certaines fenêtres. Je crois qu'il faut ajouter, aux dires de certains anciens, qu'ils ne se rappellent pas que les fenêtres aient été repeintes depuis la construction et dans l'ensemble elles étaient assez dans un bon état.

Pour terminer nous avons une souscription de \$27,539.25 une réparation de \$27,753.41 donc nous avons un manque à gagner de \$214.16 pour balancer à zéro; la caisse fut sollicitée pour combler ce dit montant; les administrateurs acceptèrent donc le travail est fait, aucune dette. BRAVO!

L'an dernier, nous avons réparé le perron, certains bouts de trottoir, il y a deux ans la couverture aujourd'hui nous pouvons dire que l'extérieur de l'église est en bonne condition. Mgr l'Archevêque me disait qu'il était très inquiet pour nous, aujourd'hui, M. le Curé nous pouvons dire que le tout s'est opéré sans douleur à la satisfaction de tous, j'imagine!

Pour le montant dépensé, de nos jours nous pouvons dire que c'est réellement un tour de force pour tout ce travail; je conclus en disant un gros merci aux donateurs ainsi que ceux qui ont donné du bénévolat depuis deux ans, pour la réalisation de ce projet assez imposant.

Noël Caron

dossier

ST-PIERRE-DU-LAC, le 30 novembre 1981.

Aux contribuables
de St-Pierre-du-Lac
Val-Brillant.

La loi 105 nous convie encore cette année à présenter un rapport financier de la municipalité. Il nous fait plaisir par conséquent de présenter en quelques lignes le bilan financier pour 1981, de même de présenter quelques orientations pour 1982.

Le budget préparé pour l'année 1981, qui vient de s'écouler fut établi de façon restrictive pour des raisons que nous expliquerons à la fin de cet énoncé.

Les revenus prévus furent les suivants:

1) Revenus de taxes:	31 713\$
2) Subvention chemin d'hiver:	27 494\$
3) Revenu basé sur le taux global de taxation:	14 205\$
Pour un revenu total prévu:	73 412\$

Les Revenus réels pour la municipalité furent les suivants:

1) Revenu de Taxes:	28 754\$
2) Subvention chemin d'hiver:	27 494\$
3) Revenus basés sur le taux global de taxation reçu à date:	9 540\$
4) Vente du garage Rang 2:	1 620\$
5) Vente tracteur Inter:	7 200\$
Pour un total à date:	74 608\$

A ces revenus nous devons ajouter la balance à recevoir sur les Revenus basés sur le Taux global de taxation de 1981 qui sera versé au début de 1982:

Télécommunication et Gaz 1981 versé au début de 1982:	4 101\$
Total des Revenus 1981:	83 169\$

Les dépenses prévues au budget 1981 furent les suivantes:

1) Administration générale	30 547\$
2) Transport routier	74 000\$
Total des dépenses réelles prévisibles au 31 décembre 1981:	104 547\$

A la suite de ces états sommaires de revenus et dépenses 1981 nous devons envisager un déficit budgétaire de l'ordre de: 104 547\$-83 169\$= 21 378\$.

Ce déficit d'opération est attribuable principalement aux raisons suivantes:

L'item réparation de la machinerie à lui seul a dépassé les prévisions de 15 162\$. En effet, Nous avons dû acheter un moteur neuf pour notre camion à neige, en plus de louer un camion de l'extérieur pour le temps de la réparation.

De plus nous avons fait l'acquisition d'un nouveau camion équipé d'une sableuse, d'une déneigeuse à sens unique avec harnais et équipement hydraulique dont un montant de 6 200\$ a été puisé à même notre budget sur un surplus de 1980.

Ceci explique les causes directes de notre déficit. Cependant il nous apparaît opportun d'apporter des explications plus générales à cette situation.

Nous avons dit au début que le budget 1981 avait été conçu de façon restrictive. C'est évident.

Alors qu'en 1980 nos prévisions de dépenses étaient de 79 295\$, nous avons dû nous restreindre à des prévisions de 73 412\$ pour l'année 1981. Cette contrainte nous a été imposée par le réaménagement fiscal de la loi 57 où le gouvernement nous retirait des revenus de près de 15 000\$ sur les taxes de ventes. Par contre pour compenser ce manque à gagner le gouvernement nous remettait le champ foncier scolaire. Or, notre rôle d'évaluation qui ne représentait que 18% de la valeur réelle de notre municipalité nous a empêché d'aller

(suite page 13)

AGATHE TURGEON
VAL-BRILLANT
742-3490
Cadeaux,
Epicerie, Jouets,
Articles de pêche.

CARON
&
BOUCHER Inc
C.P.144 Val-Brillant
GOJ 3LO
TEL: 742-3814



Les assurances
LA MUTUALITÉ
Représentante:
ANNE-MARIE ST-ONGE
VAL-BRILLANT
742-3555

les affaires

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA MUNICIPALITE DU VILLAGE DE VAL-BRILLANT

Tel qu'édicte par la loi 105, voici quelques informations sur les derniers états financiers du village de Val-Brillant, quelques indications préliminaires sur le déroulement de l'exercice financier en cours et sur l'orientation générale du budget de l'année 1982.

1.- ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 1980

L'exercice budgétaire 1980 s'est terminé avec un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 27 871,33\$.

L'ensemble des revenus de sources locales tels que taxe foncière, eau, enlèvement des ordures ménagères, les compensations tenant lieu de taxes, les licences de chiens, les mutations immobilières et les droits sur les divertissements ont enregistré 112 149,28\$.

Les revenus de transferts inconditionnels, comprenant la péréquation et le dernier versement de la taxe de vente, ont chiffré un total de 42 934,39\$ alors que les revenus de transferts conditionnels, soient les subventions pour aqueduc et égout, pour l'entretien des chemins d'hiver, pour les sports et loisirs, le garage municipal et le revêtement d'asphalte de la rue D'A-mours ont inscrit le montant de 221 533,14\$.

Les revenus réels de l'exercice financier 1980 se sont élevés à 375 616,81\$ et les dépenses à 347 745,48\$ avec la répartition suivante:

Administration générale	6%
Sécurité publique	0.2%
Transport routier	7.5%
Hygiène du milieu	5%
Loisirs et culture	1%
Edifices	0.3%
Immobilisations à même les revenus	17%
Frais de financement	60%
Quote-part: Communauté municipale	3%
	100%

Les dépenses de rémunération du personnel représentent, par rapport à l'ensemble, 7% des dépenses; les bénéfices marginaux 0.4% les assurances, l'huile à chauffage, l'électricité 3.3%; la Communauté municipale 3%; les immobilisations à même les revenus 17%; les frais de financement 60% et le reste soit 9.3% se réparti entre l'entretien du chalet des loisirs, des réseaux d'aqueduc et d'égout, les travaux de voirie et la protection incendie.

2.- L'ANNEE FINANCIERE EN COURS -1981

Le budget de l'année 1981 totalisait 337 868\$ soit près de 3% supérieur au budget de l'année 1980 si on élimine de ce dernier le montant inscrit pour un programme de lutte au chômage. Cependant le surplus de l'année 1980 a été intégré dans ce budget.

La répartition des revenus par rapport au budget total se lisait comme suit: 21% provenant de l'imposition des taxes: foncières, d'eau et d'enlèvement des ordures ménagères, 8% des compensations tenant lieu de taxes, 1% en services rendus, 10% en appropriation de surplus, 9% en revenus de transferts conditionnels soit la péréquation et 51% en revenus de transferts inconditionnels tels que subventions pour aqueduc et égout et entretien des chemins d'hiver.

Quant aux dépenses la répartition s'analysait comme suit: l'administration générale 7.5%; la sécurité publique 1.25%; transport routier 9.25%; l'hygiène du milieu 6.5%; l'urbanisme et mise en valeur du territoire 0.1%; loisirs et culture 2%; édifices et immobilisations à même les revenus 8.4%; les frais de financement 62% et la Communauté municipale 3%.

L'année financière en cours se terminera avec un surplus s'il ne survient aucun événement majeur.

Le surplus, en réserve, de 1979 a permis de financer l'année 1981 sans emprunt temporaire. Ce montant restera en réserve pour les mêmes fins en 1982.

3.- BUDGET 1982

Un conseil municipal désire toujours adopter un budget sans augmentation de taxes.

Mais il devient de plus en plus difficile d'équilibrer un budget avec les augmentations constantes pour une municipalité comme pour les individus. Il faut composer avec la hausse généralisée de tous les biens et services.

Avec un réalisme prudent, un choix s'imposera quant aux priorités de certaines dépenses, non pas que certaines s'avèrent inutiles mais parce que nous sommes conscients que la capacité de payer des contribuables est limitée.

En résumé, la santé financière du village de Val-Brillant est bonne et nous essayons de la maintenir comme telle.

municipales

4.- UN APERCU SUR 1982

- En janvier prochain, la bibliothèque municipale sera inaugurée dans un local de la Commission Scolaire. Son fonctionnement sera assuré par le Comité de la bibliothèque qui vous informera.

- Le conseil se penchera encore davantage sur le dossier des HLM pour personnes âgées, projet qui traîne depuis trop longtemps. Nous sollicitons l'appui de la population, se traduisant par des pressions auprès du Député, car ce dossier est complet.

- L'élaboration du schéma d'aménagement de notre territoire deviendra une priorité après l'entrée en vigueur du décret de la zone agricole permanente dans cette municipalité.

- Le conseil demeure attentif aux demandes présentées par le Comité des Loisirs telles que l'éclairage de la partie de la rue des Cèdres adjacente à leur terrain, l'installation d'un système d'éclairage sur les tennis ainsi que l'embauche d'un étudiant pendant l'été.

Tenant compte de l'impact de ces dépenses sur le budget 1982, l'analyse des coûts se

fera en profondeur.

- Le projet Marina parrainé par la Station Val d'Irène Inc. évolue lentement mais probablement sûrement.

- La construction de l'usine de panneaux-meubles à Sayabec peut contribuer à l'expansion de notre municipalité; tous les projets de lotissement présentés au conseil seront assurés de notre ouverture d'esprit.

- Nous ne sommes pas opposés au projet de fusion entre la municipalité de St-Pierre-du-Lac et la nôtre; cependant, pour nous, ce n'est pas prioritaire actuellement. A la lumière de ce qui se passera chez nos voisins de l'ouest, nous étudierons les avantages et les inconvénients s'il y en a.

5.- CONCLUSION

Nous demeurons persuadés qu'il faut prendre en main son propre développement et être toujours à l'écoute des initiatives nouvelles pour assurer le bien-être de toute la collectivité d'aujourd'hui qui continuera d'exister demain.

Gérard Morin, maire.

CORRECTION - CORRECTION - CORRECTION -

La Famille Rioux

Dans la liste des membres de la famille Philias Rioux paru le mois passé, nous avons oublié d'inscrire le nom de Jean-Baptiste, l'aîné de la famille, décédé à Val-Brillant. Nous tenons à nous excuser de cet oubli.

La direction

AVIS - AVIS - AVIS - AVIS - AVIS - AVIS -

Il y aura une soirée "DISCOPEL" qui aura lieu à l'école de Val-Brillant, le 19 décembre à compter de 20h30 jusqu'à 2h.

Il y aura un bar.

Bienvenue à tous.

Comité des Loisirs

ATTENTION

Les maires des deux municipalités demandent à la population d'aider matériellement et financièrement M. Bernard Boivin suite à l'incendie qui a détruit sa propriété.

CARTE D'AFFAIRE

marielle DENTUROLOGISTE
claveau VAL-BRILLANT
742-3268

Jules inc. CONTRACTEUR
Fournier GENERAL
VAL-BRILLANT 742-3227

CHARLES ST-AMAND
Fer Ornemental
 VAL-BRILLANT 742-3225

CLAUDE MALENFANT
Snap-on
R.R.2 VAL-BRILLANT
742-3517 742-3541

nous et...

PAR YOLANDE PERRON

LE SERVICE DE L'EDUCATION AUX ADULTES
EST PRESENT A VAL-BRILLANT

Programme alphabétisation

L'ALPHA C'EST QUOI?

C'est une occasion: Pour réapprendre à écrire, à lire, à compter.
Pour améliorer ses échanges avec les autres
(dans un groupe, dans la paroisse...)
Pour développer ses capacités intellectuelles,
affectives et normales.

L'ALPHA C'EST POUR QUI?

Pour celui ou celle: Qui a le goût, de prendre en main son éducation à tous les points de vue.
Qui a quitté l'école régulière depuis juin 1980.

L'ALPHA, C'EST QUAND ET OU?

Il y aura un début de cours après les Fêtes et ce sera à Val-Brillant.

JE VEUX M'INSCRIRE A L'ALPHA?

C'est très facile: Adressez-vous à Yolande Perron au numéro suivant:
742-3748 ou 742-3351.

RESPONSABLE DU COURS ALPHA?

Madame Ghislaine Martin, éducation aux adultes C.S.V.M., 629-4481,
poste 54.

COUT D'INSCRIPTION?

Le montant minime de 5,00\$.

Alain Castonguay

GARAGE Louis Savard

spécialités:

►DEBOSSAGE

►PEINTURE

742-3333

LE MANOIR RIOUX

Une véritable maison de campagne,
un décor enchanteur. Voilà l'en-
droit idéal pour vos parents en
visite, vos vacances en famille,
les retrouvailles ou sessions d'é-
tudes. Service de literie, néces-
saire de cuisine, douches, pour 15
personnes. Réservez immédiatement

POUR WEEK-END OU A LA SEMAINE

742-3539

Spéciaux
du jeudi
inclus

EPICIER

GA

VOTRE
RENDE
QUOT

MARCHÉ L

Bière

74

5, rue St
Val-Brill

OBJET A
LO

Tarifs: \$1,00 p.

s'adresser :

Mme Franc

742-

PETITES NOUVELLES, PETITES ANNONCES

NOUVELLES:

Décès: Est décédée le 7 novembre, Simone Poirier 53 ans épouse de Jules Fournier. Elle laisse son époux et sa fille Carmen, ainsi que son père Lionel Poirier de notre paroisse.

- A Montréal est décédé le 23 novembre, Rosaire Gagnon 78 ans 7 mois époux de Lumina Arsenault. Il était le frère de Simon Gagnon de notre paroisse.

* Sincères condoléances aux familles éprouvées *

Naissance: Marie-Pascale née le 19 novembre, fille de Gérard Ouellet et de Nicole Beaulieu. Ses parrain et marraine seront Bertrand Sirois et Madeleine Ouellet de Val-Brillant, oncle et tante de l'enfant. Nicole Beaulieu est notre collaboratrice au journal.

* Félicitations aux heureux parents *

Marguilliers: Dimanche le 29 novembre a eu lieu l'élection de deux nouveaux marguilliers en remplacement de Messieurs Valère Turcotte et Jean-Guy Bouliane dont le terme se terminera le 31 décembre prochain. Les nouveaux élus sont: Messieurs Armand Pelletier et Gilles Collin. Félicitations à ces nouveaux marguilliers et sincères remerciements aux sortants.

ANNONCES:

Remerciements: La famille Alfred Lavoie tient à remercier les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites au salon funéraire et assistance aux funérailles lors du décès de leur fille Marie-Claude survenu le 11 octobre dernier.

Gardiennage d'enfants: Je serais intéressée à garder des enfants à votre domicile, le jour et la nuit. S'adresser à Sonia Perreault Tél. 742-3730.

Attention: Nous chaises; antiques-vieilles-brisées-de tout modèles, ne nous jetez pas au feu ni au dépotoir. Quelqu'un peut nous faire revivre et ont pourra servir encore de longues années. S'adresser à Armand Pelletier Tél. 742-3486.

Joyeux Noël.

SALON FRANCINE

coiffure esthétique

traitement capillaire

soins de la peau

Mme Francine Santerre, prop.
9 ST-RAPHAEL, VAL-BRILLANT

A VOTRE SERVICE: 742-3740

mardi-jeudi 9 à 18h
mer- vend. 9 à 21h
samedi 7 à 15h

- INSTRUMENTS DE MUSIQUE -
- BIJOUTERIE - PHOTOGRAPHIE -

A. Fournier Inc.

M. & Mme PIERRE FOURNIER, Prop.

37 Boul. St-Benoit, Nord
629-2222 AMQUI P.Q. - C.P. 1780

histoire

ACHAT DE LOT EN 1884

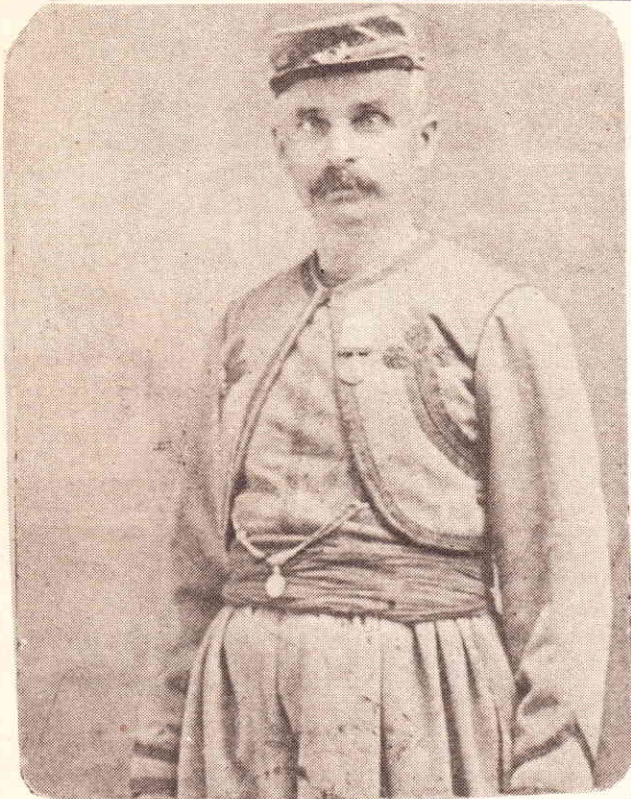
L'article de ce mois consiste en la présentation du texte original de l'acte par lequel Joseph Smith se portait acquéreur d'une partie du lot 64 du premier rang de la Seigneurie. Ce lot traverse le centre actuel du village de Val-Brillant. La lettre de l'acte est d'un grand intérêt historique. Elle montre les conditions particulières imposées par le vendeur qui se réserve tous les droits sur les domaines pouvant présenter un intérêt pécunier.

Gabriel Auclair

Pardevant Mtre F. DeGuise, Notaire Public pour la Province de Québec, résidant et pratiquant à Plessisville dans le district d'Arthabaska, soussigné, Est Comparu James King de la Ville de Lévis, Marchand agissant aux présentes pour et au nom de la Société commerciale de King Brothers dont il en fait partie. Ladite Société Commerciale étant composée de Edmund-Alexandre King de St-Pacôme, Charles King de Lyster et James King de Lévis. Lequel dit James King en ses qualités susdites, a, par ces présentes, vendu et cédé avec garantie de tous troubles et évictions et comme libre de toutes dettes et hypothèques, à S^r Joseph Smith, marchand de Cedar-Hall, Seigneurie du Lac Matapédia, dans le District de Rimouski, à ce présent et acceptant acquérir l'immeuble suivant, savoir: Deux arpents de terre de front contenus dans la partie Est du lot numéro soixante-quatre (64) du premier rang de la Seigneurie du Lac Matapédia, joignant vers l'est au lot numéro soixante-trois (63) et vers l'ouest au tiers-ouest dudit lot numéro soixante-quatre. Lesdits deux arpents de terre en front d'une superficie encore indéterminée mais tels qu'ils se trouvent actuellement. Cette vente est faite aux charges, réserves et obligations ci-après. Les vendeurs se réservent expressément le terrain joignant le Lac Matapédia à une profondeur de trois cents pieds du littoral du Lac avec le droit de passage au Lac sur le terrain ci-dessus vendu, ainsi que le terrain de chaque bord des Rivières, ou ruisseaux à une profondeur de cent pieds. Et l'acheteur s'oblige de maintenir les fossés et clôtures sur ce réserve ci-dessus mentionné adjoignant la terre. Tel que le tout est actuellement Sans garantie de mesure

précise, dont l'acquéreur, est content et satisfait pour l'avoir vu et visité. Cette vente est faite à charge par l'acquéreur de remplir les obligations stipulées dans les Lettres Patentes du lot de terre dont l'immeuble, ci-dessus désigné fait partie au prorata de son étendue. Cette vente est faite à la charge par l'acquéreur de payer et régler à ses frais toutes les réclamations de squatters qu'il peut y avoir sur la terre ci-dessus vendue. Les vendeurs se réservent expressément toutes les chutes, ou pouvoirs d'eau capables de faire fonctionner des machineries, scieries ou manufactures de toutes sortes, ainsi que toutes les mines, minéraux, minerais, carrières de n'importe quelle sorte qu'il peut y avoir sur l'immeuble ci-dessus décrit, avec le terrain nécessaire pour exploiter lesdites mines et le droit de passage pour se rendre aux terrains miniers, et tout terrain dont les vendeurs prendront possession pour exploiter les mines sera payable à l'acquéreur à raison de deux piastres pour chaque arpent de terre non défrichée et de dix piastres pour chaque arpent de terre défrichée. Les vendeurs auront droit d'explorer et faire explorer l'immeuble dessus vendu en tout temps. Et de plus la présente est faite à la condition expresse que ledit acquéreur n'aura pas le droit de couper, enlever ou charroyer aucun bois sur le terrain ci-dessus vendu, autrement que pour son propre usage pour faire des bâtisses sur le terrain, des clôtures et son bois de chauffage, il est en conséquence convenu que si de la présente clause, les vendeurs auront droit de demander la résiliation des présentes et de reprendre possession de l'immeuble ci-dessus vendu sans rien payer à l'acquéreur pour les améliorations qu'il pourrait avoir faites. Et tout bois coupé en violation des présentes deviendra aussitôt coupé, la propriété des vendeurs car telle est la convention expresse des parties et sans laquelle les présentes n'auraient pas eu lieu. Cette vente est faite aussi à charge par l'acquéreur de fournir de suite, à ses frais, aux vendeurs une copie des présentes dûment enregistrée et de payer aux vendeurs les frais d'arpentage. Ledit acheteur s'engage et s'oblige de payer à l'avenir au prorata avec les autres acquéreurs des terres dans la Seigneurie du Lac Matapédia les taxes scolai-

gens de chez-nous



Monsieur Joseph Smith

Zouave pontifical, premier président des commissaires d'école et premier maire de la municipalité St-Pierre du Lac.

res et municipales ainsi que les répartitions pour les chemins qui pourront se faire et que les corporations municipales et scolaires peuvent et pourront prélever sur la propriété des vendeurs connu sous le nom de Seigneurie du Lac Matapédia.

Cette vente est faite de plus pour le prix et somme d'une piastre par chaque arpent en superficie, à être déterminée par le chainage qui en sera fait. La somme totale alors déterminée sera payable par l'acquéreur qui s'y oblige par termes ou paiements égaux et annuels de la somme d'un dixième, dont le premier d'iceux échura et se fera le dix-huit de juin, mil-huit-cent quatre-vingt-cinq et ainsi continuer à payer à pareille date chacun desdits termes, chaque année subséquente jusqu'au parfait paiement, avec intérêt à quatre par cent par année sur toute la somme, dit intérêt payable et acquittable annuellement à compter de ce jour et devant diminuer au prorata du capital payé. Et ladite somme, ou

termes et intérêts seront payés à l'office des vendeurs, en la Cité de Québec, en or, ou en argent équivalent à l'or ayant cours en cette Province. Et pour la garantie du paiement dû et des intérêts ledit acquéreur a de ce jour, spécialement affecté et hypothéqué l'immeuble ci-dessus vendu en faveur des vendeurs avec le privilège de Bailleurs de fonds. Fait et passé à Plessisville le sept d'Octobre mil huit-cent-quatre-vingt-quatre, sous le numéro neuf cent quarante cinq des minutes de Notaire soussigné. Requis de Signer les parties l'ont fait en leur demeure respective, après avoir pris communication des présentes (signé) "Joseph Smith", "James King" "F. DeGuise, N.P." Vraie copie de la minute restée de record en mon étude.

F. DeGuise, N.P.



SEAVI



FERNAND COTE

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT



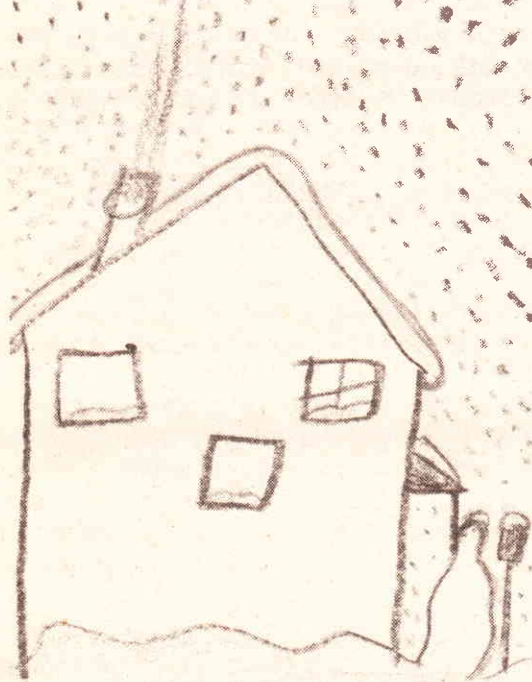
Spécialités:

♦ **fondue chinoise**

♦ **rosbeef du Roy**

♦ **steak du Roy**

♦ **POULETS BAR-B-Q**



Pouvez-vous différencier **UN SAPIN D'UNE ÉPINETTE?**

Le sapin est sans contredit le roi de nos forêts québécoises, il n'en reste pas moins que plusieurs personnes ignorent la différence entre celui-ci et l'épinette. Si vous êtes de celles-là, voici le moyen le plus efficace et le plus simple de les identifier.

Si vous prenez une aiguille de sapin entre le pouce et l'index et que vous tentez de la faire rouler, vous verrez que cela ne sera pas possible parce que cette aiguille est plate. Par contre, si vous faites de même avec celle d'une épinette, vous y arriverez facilement.

De cette façon, vous pourrez avoir à la maison un vrai sapin de Noël. (Extrait de "Le mafanthème", brochure du sentier d'interprétation de la nature de Duchesnay, au Québec).

*Tout est beau
sous la neige.*

*Sebastien
Aubert 8 ans*

3^e année.

dossier

suite

(suite de la page 5)

chercher ces équivalents de taxes scolaires, la loi nous plafonnant à un maximum de 2,00\$ du 100,00\$ d'évaluation pour les agriculteurs. Même si nous avons augmenté la taxe aux non-agriculteurs, notre marge de manoeuvre restait extrêmement serrée. Les contribuables ont donc bénéficiés d'une réduction de taxe pour 1981 de près de 40%.

Malheureusement, ce cadeau forcé n'est que temporaire. En effet, les finances de la municipalité se doivent d'être plus saine pour un meilleur fonctionnement.

Avec le dépôt de notre nouveau rôle d'évaluation, établissant notre valeur foncière à près de 6 millions, nous pouvons vous donner un aperçu sommaire de ce que peut être notre démarche budgétaire pour 1982.

Taxe foncière uniforme pour agriculteurs ou non-agriculteurs à 1,00\$ du 100,00\$ d'évaluation soit des revenus:

Revenus de taxes	60 000\$
Subvention chemin d'hiver	30 000\$
Péréquation	14 000\$
Télécommunication et Gaz	4 000\$
Total:	108 000\$

Dépenses 1982	
Administration générale	32 000\$
Chemin d'hiver	55 000\$
Déficit 1981	21 000\$
TotalL	108 000\$

Ces prévisions ne sont toutefois que préliminaires et feront l'objet d'études plus rigoureuses par notre conseil au cours du mois qui vient et il nous fera plaisir de vous transmettre les données finales lors du dépôt de notre budget 1982.

Conclusion

Les citoyens sont invités à participer davantage à la vie politique de leur municipalité.

Richard Sirois, maire.

**Valenciel Inc.**

Poste de conditionnement

Semences Pédigrées

742-3405



NOS GENEREUX DONATEURS

Lorenzo Bérubé	Mme Adhémar Bélanger
Mme André Auclair	M. Mme Armand Pelletier
Mme Estelle Lavoie	Mme Armand D'Amours

MERCI

GARAGE
Jacques Levesque

— TUNE UP —
— TRANSMISSION —
AUTOMATIQUE

ROUTE NATIONALE
VAL-BRILLANT
742-3785

André D'Amour enr.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Spécialité : CHAUFFAGE ELECTRIQUE

11, RUE ST-MICHEL, VAL-BRILLANT

742-3259



edito · loisir

LES FERMIERES

Les activités au local des Fermières vont bon train. Il y a des couvres-lits, couvertes, alaizes, foulards, de toutes les couleurs. C'est beau de voir toutes ces vaillantes à l'ouvrage. Le 3 décembre des Fermières se sont rendu à St-Noël pour une dégustation de vins et fromage; cela a été un vrai succès sous la présidence de Mlle Gabrielle Martin conseillère du Ministère de l'Agriculture. Ça permis de se familiariser avec toutes sortes de fromages. Laissez-moi vous dire que dans notre région il se fabrique du très bon fromage!

La soirée annuelle des Fêtes aura lieu le 18 décembre à l'école. Il y aura échange de cadeaux; de divers amusements. S.V.P.!! apporter un petit ou un grand plat pour le goûter ainsi que quelques choses pour remplir le panier à provision. Merci d'avance Il y aura une assemblée mensuelle le lundi 14 décembre à la même heure.

Joyeux Noël et Bonne Année,
Fermièrement vôtre, Gilberte C. Lévesque.



la
caisse populaire
de
val-brillant

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271

VENEZ FAIRE UN TOUR

DECORATION INTERIEURE

- CUISINES LAMTECH
- ESCALIERS COLONIAL
- PLANCHERS BOIS-FRANCS
- ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN: SIRIO, CIDNEO, GUZZINI.
- MIRROIRS, CADRES, SCULPTURES.
- CERAMIQUES RAMCA ET AUTRES
- PEINTURE NATIONAL

CONSEILS

ESTIMATIONS

PERMIS REGIE DES ENTREPRISES QUE.

JUSTE POUR VOIR

DECORATION
AMOURS
INC.

742-3736
VAL-BRILLANT

les sports

PROJET MARINA

CUEILLETTE DE VIEUX PNEUS

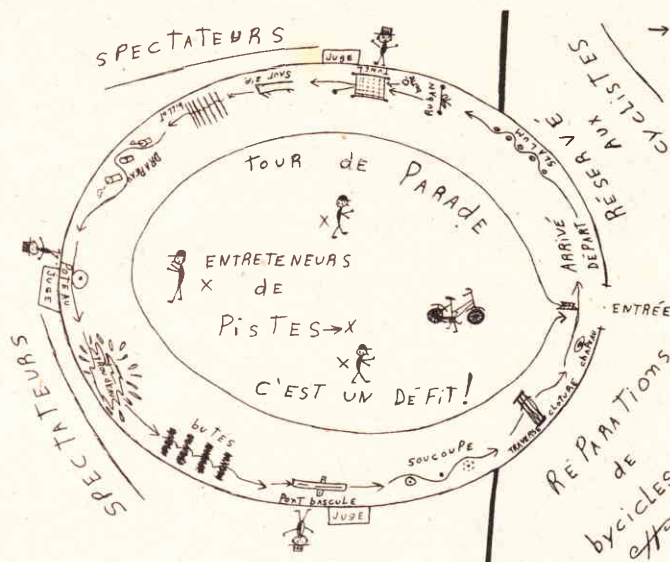
Dans le cadre du projet "MARINA", située à Val-Brillant, nous devons construire un brise-lames pour protéger les embarcations contre l'action des vagues. Cet équipement est fabriqué à l'aide de vieux pneus d'automobiles, assemblés d'une manière très particulière.

Deux mille six cent dix (2610) est le nombre de pneus requis pour avoir un système de protection efficace. Nous sollicitons donc la collaboration de toute la population de la Vallée pour nous aider à atteindre cet objectif (2160) au moindre coût possible. En conséquence, nous lançons une invitation à tous les citoyens de la région (garagiste, automobiliste, etc.) à venir porter leurs vieux pneus dans la cour du garage Jacques Lévesque situé aux abords de la route 132 à Val-Brillant.

Finalement, en permettant de mieux définir notre produit touristique régional et en favorisant l'accessibilité au lac Matapédia à tous les citoyens de la Vallée (cette accessibilité sera obtenue grâce à la création d'un certain nombre d'activités: école de voile, etc...) ce projet vise essentiellement l'exploitation d'une ressource de notre milieu. Il apparaît donc très important pour chacun d'entre nous de s'impliquer dans le développement de notre région et de participer à cette cueillette de vieux pneus.

Merci à l'avance de votre collaboration, et n'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des problèmes pour transporter vos vieux pneus à Val-Brillant.

Jacques D'Astous, 742-3481 ou 629-3450.



HOP-LA! HA! LA JEUNESSE D'AUJOURD'HUI..

Voici, mon plan universel ainsi qu'original de mon idée, fondé en 1973. Penser à propos d'un accident d'un jeune cycliste, frappé par un auto, lors d'une manifestation électorale. Je l'ai pensé et réalisé dans le but de ramasser les jeunes cyclistes dans le chemin pour les amuser sur un terrain, plus sécuritaire, tout en distrayant le public; en même temps ils apprennent à contrôler leur bicyclette. Je vous présente mon projet qui est une course à obstacles. Ce qui est variable selon l'imagination et surtout pour le terrain, ce qui coordonne les deux ensemble. C'est bon pour toutes les sortes de bicyclettes, tout dépend des obstacles à franchir et aussi pour différentes sortes d'âge. Je vous donne tout l'hiver pour y réfléchir pour mieux l'apprécier et surtout pour mieux le préparer! Veuillez me contacter si besoin. Sportivement vôtre,

Elisabeth Lévesque

BAR SALON

au bar du lac

bar
dance
spectacles

ROUTE 132 EST
VAL-BRILLANT

742-3877



HEUREUX NOEL

HOTEL VAL-BRILLANT
*CUISINE CANADIENNE
*AIR CLIMATISE
*VUE SUR LE LAC

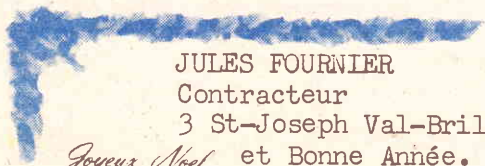
A 5 milles de la Station Val-d'Irène
Yvonne et Serge Nicol



Souhails de la Saison

DECORATION D'AMOURS INC.
Armoires de cuisine,
Ebénisterie-Menuiserie.
Rénovation.

Rte 132 742-3736 Val-Brillant



JULES FOURNIER

Contracteur

3 St-Joseph Val-Brillant

Joyeux Noel et Bonne Année.

Caron & Boucher Inc

Rte 132 742-3814

Val-Brillant

Souhails Sinceres



Souhails de la Saison

AGATHE TURGEON

5-10-15

Val-Brillant

742-3490



HEUREUX NOEL

ET BONNE ANNEE

DENISE ET DONALD

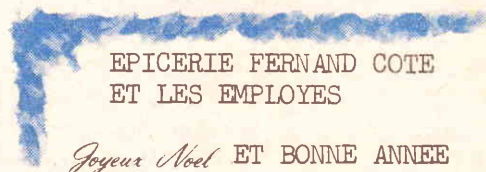
ET LES EMPLOYES

MARCHE D. LIZOTTE

GERARD MORIN
MAIRE

Village Val-Brillant

Souhails Sinceres



EPICERIE FERNAND COTE
ET LES EMPLOYES

Joyeux Noel ET BONNE ANNEE



HEUREUX NOEL

ET BONNE ANNEE

MONETTE ET YVES CLOUATRE

ATELIER
LA RELEVÉ INC.
RENOVATION DE MEUBLES
742-3351
Souhails Sinceres



Souhails de la Saison

GARAGE JACQUES LEVESQUE

TUNE UP - TRANSMISSION AUTO

742-3785

Route nationale Val-Brillant



HEUREUX NOEL

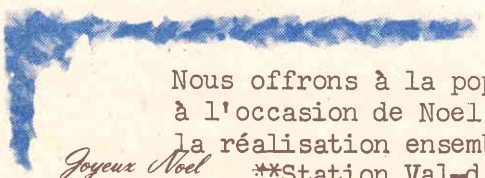
ANDRE D'AMOURS ENR.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

SPECIALITE: CHAUFFAGE ELECTRI-
QUE.

742-3259

Val-Brillant



Nous offrons à la population nos meilleurs voeux
à l'occasion de Noel et du Nouvel An et souhaitons
la réalisation ensemble en 82 du projet Marina

Joyeux Noel **Station Val-d'Irène inc ** Caisse Populaire**

